

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Affaire suivie par :
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62
Fax : 02 37 36 29 93

[résultats à afficher en mairie](#)

Destinataire(s)

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIVOM HANCHES DROUE EPERNON
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE DROUE SUR DROUETTE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - CEO - CIE DES EAUX ET DE L'OZONNE
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE EPERNON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

SIVOM HANCHES DROUE EPERNON

Prélèvement	00101220	Commune	EPERNON
Unité de gestion	0363 SIVOM HANCHES DROUE EPERNON	Prélevé le :	vendredi 26 octobre 2018 à 09h00
Installation	TTP 000632 LES TERRES MENUES	par :	SYLVAIN SAUBUSSE
Point de surveillance	P 0000003234 BACHE DES TERRES MENUES	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APRES MELANGE		

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH

Résultats	Unités	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
11,2	°C				
7,2	unité pH			6,50	9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28X

Code SISE de l'analyse : 00107270

Référence laboratoire : LSE1810-46359

HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU

Substance	Résultat	Unité	Limite inférieure	Limite supérieure	Ref. inf.	Ref. sup.
Acénaphthène	<0,010	µg/L				
Anthracène	<0,005	µg/L				
Anthraquinone (HAP)	<0,010	µg/L				
Benzantracène	<0,005	µg/L				
Benzo(a)pyrène *	<0,005	µg/L		0,01		
Benzo(b)fluoranthène	<0,005	µg/L		0,10		
Benzo(g,h,i)peryène	<0,005	µg/L		0,10		
Benzo(k)fluoranthène	<0,005	µg/L		0,10		
Chrysène	<0,005	µg/L				
Dibenzo(a,h)anthracène	<0,005	µg/L				
Fluoranthène *	<0,005	µg/L				
Fluorène	<0,005	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,005	µg/L		0,10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst. *)	<0,005	µg/L				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,005	µg/L		0,10		
Naphtalène	<0,010	µg/L				
Phénanthrène	0,013	µg/L				
Pyrène	<0,005	µg/L				

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00101220)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 20 novembre 2018

P/la Préfète,
le responsable de l'unité
eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF